

BURKINA FASO

Unité-Progress-Justice

IV^E REPUBLIQUE

TROISIEME LEGISLATURE DE TRANSITION

Session permanente

ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE TRANSITION

COMMISSION DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE (CAEDS)

RAPPORT POUR AVIS

DOSSIER N°071 : RELATIF AU PROJET DE LOI PORTANT
AUTORISATION DE RATIFICATION DE
L'ACCORD DE PRET N°2022063/PR BF
2022 37 00 SIGNE LE 25 NOVEMBRE 2022
A LOME ENTRE LE BURKINA FASO ET LA
BANQUE OUEST AFRICAINE DE
DEVELOPPEMENT POUR LE FINANCEMENT
DU PROJET DE CONSTRUCTION ET
D'EQUIPEMENT DE L'UNIVERSITE
VIRTUELLE DU BURKINA FASO

Présenté au nom de la Commission des affaires étrangères, de la
défense et de la sécurité par le député **Sié François d'Assise
COULIBALY**, rapporteur.

Septembre 2023

L'an deux mil vingt-trois et le lundi 18 septembre de 09 heures 05 minutes à 09 heures 26 minutes, la Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité (CAEDS) s'est réunie en séance de travail, sous la présidence du député Thomas TRAORE, Vice-président de ladite Commission, à l'effet de donner son avis sur le projet de loi portant autorisation de ratification de l'accord de prêt n°2022063/PR BF 2022 37 00 signé le 25 novembre 2022 à Lomé entre le Burkina Faso et la Banque ouest africaine de développement pour le financement du projet de construction et d'équipement de l'Université virtuelle du Burkina Faso.

Auparavant, le député Sié François d'Assise COULIBALY a été désigné comme rapporteur pour prendre part aux travaux de la Commission des finances et du budget (COMFIB), saisie au fond. Ces travaux se sont déroulés le mardi 12 et le vendredi 15 septembre 2023, sous la présidence des députés Moussa NOMBO et Drissa SANOGO, respectivement Président et Vice-président de ladite Commission.

L'ordre du jour de la séance de travail de la CAEDS a porté sur les points suivants :

- compte rendu des travaux de la COMFIB,
- appréciation et avis de la CAEDS.

I. COMPTE RENDU DES TRAVAUX DE LA COMFIB

Le rapporteur a présenté le compte rendu en deux points :

- audition du Gouvernement,
- débat général.

I-1. Audition du Gouvernement

Le Gouvernement était représenté par le Professeur Adjima THIOMBIANO, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Il était assisté de ses collaborateurs et d'un

représentant du Ministère de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions.

Le Gouvernement a présenté l'exposé des motifs autour des points suivants :

- contexte et justification,
- description technique du projet, objectifs et résultats attendus,
- coût du projet et caractéristiques du financement.

Ces différents points sont intégralement développés dans le rapport de la COMFIB.

I-2. Débat général

Au terme de l'exposé du Gouvernement, les commissaires ont exprimé des préoccupations qui ont porté sur :

- les modalités de financement du projet ;
- le montant initial du présent projet ;
- la réalisation préalable d'une étude pédologique afin de se préserver d'une éventuelle pollution des ressources d'eaux souterraines ;
- la non prise en compte de la maintenance des équipements dans les composantes du présent projet ;
- les résultats de l'audit financier ;
- la prévision éventuelle de l'ensemble des infrastructures nécessaires au fonctionnement de la télémédecine dans le cadre du présent projet ;
- le processus de dotation de toutes les universités et des cités universitaires en matériels informatiques et en connexion internet ;
- le taux de déperdition des étudiants en année de licence ;
- les filières spécifiques prévues à l'Université virtuelle ;

- la qualité des ordinateurs portables et le nombre d'étudiants bénéficiaires ;
- le caractère pérenne de la mesure de dotation des étudiants en ordinateur ;
- les mesures prises par le Gouvernement pour s'assurer du respect des normes sécuritaires ;
- le mécanisme de liaison entre le siège et les Espaces numériques ouverts (ENO) ;
- le calendrier prévu pour doter les 13 régions en ENO.

II. APPRECIATION ET AVIS DE LA COMMISSION

Après examen du projet de loi et analyse du compte rendu du député rapporteur, la CAEDS estime que la ratification du présent accord de prêt contribuera à améliorer l'accès à un enseignement supérieur de qualité au Burkina Faso à travers les technologies de l'information et de la communication (TIC).

Par conséquent, la CAEDS émet un avis favorable à l'adoption du présent projet de loi.

Ouagadougou, le 18 septembre 2023

Le Vice-président



Thomas TRAORE

Le Rapporteur



Sié François d'Assise COULIBALY

**LISTE DE PRESENCE DES DEPUTES DE LA COMMISSION
A LA SEANCE D'ADOPTION DU RAPPORT
LE LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023**

N°	NOM ET PRENOMS	GROUPE CONSTITUE	QUALITE
1.	TRAORE Thomas	PP	Vice-président
2.	THIOMBIANO Y. Fayçal Harold	FDS	1 ^{er} Secrétaire
3.	SAWADOGO Moussa	FVR	2 ^e Secrétaire
4.	COULIBALY Sié François d'Assise	PDCE	Membre
5.	BIKIENGA Boubacar	FDS	Membre
6.	DIALLO Ousmane	PP	Membre
7.	TRAORE Boureima	FVR	Membre

**LISTE DES DEPUTES ABSENTS DE LA COMMISSION A LA SEANCE
D'ADOPTION DU RAPPORT LE LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023**

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOMS	GROUPE CONSTITUE	QUALITE
1.	ZOUNGRANA Daniel	FDS	Président
2.	SOMA Abdoulaye	PP	Membre
3.	GANSONRE Marc Bertin	OSC	Membre
4.	COULIBALY Sibiri	FDS	Membre
5.	SAVADOGO Pawindé Edouard	PDCE	Membre
6.	OUEDRAOGO/COMPAORE Sabine	OSC	Membre
7.	BAKO Wilfried Prosper	PP	Membre

**LISTE DE PRESENCE DU PERSONNEL DE LA COMMISSION
A LA SEANCE D'ADOPTION DU RAPPORT
LE LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023**

N° D'ORDRE	NOM(S) ET PRENOM(S)	FONCTION
1.	ZABSONRE Issouf	Conseiller technique
2.	NASSA Etienne	Administrateur parlementaire
3.	OUEDRAOGO/ZAMPALEGRE Aïcha	Administrateur parlementaire
4.	BAKYONO/BAYALA Estelle	Administrateur parlementaire
5.	TAPSOBA/ROUAMBA Diane Marie Clotilde	Secrétaire
6.	OUEDRAOGO Nestor	Agent de liaison
7.	TAPSOBA Clément	Stagiaire